

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 25 février 2008

CP 08/02-23

RESTRUCTURATION DU COLLEGE OLYMPE DE GOUGES A MONTAUBAN DEVOLUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

I – RAPPEL DU CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme prévisionnel d'investissement relatif aux collèges publics, l'Assemblée Départementale, en sa séance du 14 novembre 2002, a approuvé le programme global de travaux relatif à la restructuration du collège Olympe de Gouges à Montauban, programme décliné en huit phases et estimé à 4 628 300 € TTC.

Par délibération du 28 février 2005, la Commission Permanente a désigné la Sématég en qualité de mandataire pour la réalisation de cette opération dont le programme a été réactualisé sur la base de 7 phases et chiffré à 4 135 000 € TTC.

Par délibérations successives, la Commission Permanente a approuvé les modalités de dévolution des marchés relatifs à la réalisation de la phase 1 (restructuration de la demi-pension), validé le choix définitif des entreprises retenues pour la totalité des lots composant les marchés et arrêté le montant global des marchés à 634 751,81 € HT soit 759 163,16 € TTC.

Par délibération du 17 décembre 2007, la Commission Permanente a approuvé le coût estimatif de l'ouvrage relatif à la réalisation des phases 2, 3 et 4 (restructuration des bâtiments sciences et ateliers technologie) arrêté à hauteur de 3 423 000,00 € T.T.C.

II – OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

La présente délibération a pour objet d'attribuer les marchés de travaux relatifs à la réalisation des phases 2, 3 et 4 du programme de restructuration.

III – RAPPEL DE LA PROCEDURE

La procédure retenue par le maître d'ouvrage est l'appel d'offres ouvert en lots séparés, en application des articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics avec une tranche ferme et deux tranches conditionnelles.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le 21 décembre 2007. Les offres devaient être remises sous double enveloppe à la SEMATeG avant le 25 janvier 2008 à 16 heures.

La publication a été réalisée sur le BOAMP du 27 décembre 2007, sur le MONITEUR du 04 janvier 2008 et sur la DEPECHE DU MIDI.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 28 janvier 2008 au Conseil Général pour examiner 27 offres. Conformément au code des marchés publics, la commission a, dans un premier temps, examiné les candidatures des entreprises.

A l'issue de cet examen, toutes les entreprises ont été jugées recevables au regard des critères de sélection des candidatures suivants :

- capacités professionnelles
- moyens humains et financiers de l'entreprise.

Dans un deuxième temps, les propositions financières des entreprises ont été ouvertes et enregistrées sur le procès-verbal ci-joint. Les offres ont ensuite été remises, pour vérification, au maître d'œuvre afin qu'il établisse l'analyse des propositions remises.

IV – PRESENTATION DES MARCHES

Après examen du rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 février 2008, a décidé d'attribuer les marchés de travaux relatifs à la réalisation des phases 2, 3 et 4 du programme de restructuration selon les conditions ci-après définies:

Nature des travaux	Attributaire	Tranche ferme (H.T)	Tranche 1 (H.T)	Tranche 2 (H.T)	Options (H.T)	Total (H.T)
Démolitions Gros oeuvre VRD	MIQUEL (82)	42 039,96 €	122 004,12 €	17 227,29 €	/	181 271,37 €
Etanchéité	ARTYBAT (82)	315,00 €	89 118,59 €	53 919,62 €	/	143 353,21 €

Nature des travaux	Attributaire	Tranche ferme (H.T)	Tranche 1 (H.T)	Tranche 2 (H.T)	Options (H.T)	Total (H.T)
Plâtrerie Isolation Faux-Plafonds	MMP (82)	61 175,80 €	84 437,80 €	103 542,40 €	4 461,48 € baffles acoustiques	253 617,48 €
Menuiserie aluminium Serrurerie	POUX (82)	87 216,00 €	110 929,00 €	191 895,00 €	/	390 040,00 €
Menuiserie bois	BATTUT (82)	40 737,08 €	38 912,41 €	61 504,39 €	14 568,99 € portes à âmes stratifié	155 722,87 €
Revêtements scellés sols et murs	LAGARRIGUE (82)	3 844,82,€	46 161,01 €	8 391,55 €	/	58 397,38 €
Revêtements sols collés	SOL FRANCAIS (82)	25 684,16 €	25 688,57 €	47 555,76 €	15 337,99 € sol circulation bât 2 15 127,44 € sol qualité acoustique	129 393,92 €
Plomberie Sanitaire Chauffage	QUERCY CONFORT (82)	112 788,04 €	171 368,67 €	75 822,45 €	8 503,60 € calorifuge réseau primaire	368 482,76 €
Electricité Courants forts et faibles	MPE (82)	99 530,97 €	110 793,20 €	106 426,00 €	1 232,25 € sonorisation salle polyvalente	317 982,42 €
Peinture revêtements muraux nettoyage	ROUDIE (82)	21 340,00 €	36 193,25 €	52 122,90 €	- 4 425,25 € portes à âmes stratifié 48 010,00 € réfection facades bât 2	153 240,90 €
Equipeement cuisine	TECNIS (31)	/	40 354,78 €	/	9 014,00 € compléments d'équipements	49 368,78 €
TOTAL H.T		494 671,83 €	875 961,40 €	718 407,36 €	111 830,50 €	2 200 871,09 €

Ainsi, le montant des marchés s'élève à 2 200 871,09 € HT soit 2 632 241,82 € TTC.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer sur le dossier présenté.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la délibération de l'Assemblée Départementale du 14 novembre 2002 décidant la restructuration du collège Olympe de Gouges à Montauban, selon un programme de travaux décliné en huit phases pour un coût estimé à 4 628 300 € TTC,

Vu la délibération de la Commission permanente du 17 décembre 2007 approuvant le coût estimatif de l'ouvrage relatif à la réalisation des phases 2, 3 et 4 (restructuration des bâtiments sciences et ateliers technologie) arrêté à hauteur de 3 423 000 € T.T.C.,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 11 février 2008,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte que l'exécution des travaux sera confiée aux entreprises suivantes retenues par la Commission d'appel d'offres :

Nature des travaux	Attributaire	Tranche ferme (H.T)	Tranche 1 (H.T)	Tranche 2 (H.T)	Options (H.T)	Total (H.T)
Démolitions Gros oeuvre VRD	MIQUEL (82)	42 039,96 €	122 004,12 €	17 227,29 €	/	181 271,37 €
Etanchéité	ARTYBAT (82)	315,00 €	89 118,59 €	53 919,62 €	/	143 353,21 €
Plâtrerie Isolation Faux-Plafonds	MMP (82)	61 175,80 €	84 437,80 €	103 542,40 €	4 461,48 € baffles acoustiques	253 617,48 €
Menuiserie aluminium Serrurerie	POUX (82)	87 216,00 €	110 929,00 €	191 895,00 €	/	390 040,00 €
Menuiserie bois	BATTUT (82)	40 737,08 €	38 912,41 €	61 504,39 €	14 568,99 € portes à âmes stratifié	155 722,87 €

Nature des travaux	Attributaire	Tranche ferme (H.T)	Tranche 1 (H.T)	Tranche 2 (H.T)	Options (H.T)	Total (H.T)
Revêtements scellés sols et murs	LAGARRIGUE (82)	3 844,82,€	46 161,01 €	8 391,55 €	/	58 397,38 €
Revêtements sols collés	SOL FRANCAIS (82)	25 684,16 €	25 688,57 €	47 555,76 €	15 337,99 € sol circulation bât 2 15 127,44 € sol qualité acoustique	129 393,92 €
Plomberie Sanitaire Chauffage	QUERCY CONFORT (82)	112 788,04 €	171 368,67 €	75 822,45 €	8 503,60 € calorifuge réseau primaire	368 482,76 €
Electricité Courants forts et faibles	MPE (82)	99 530,97 €	110 793,20 €	106 426,00 €	1 232,25 € sonorisation salle polyvalente	317 982,42 €
Peinture revêtements muraux nettoyage	ROUDIE (82)	21 340,00 €	36 193,25 €	52 122,90 €	- 4 425,25 € portes à âmes stratifié 48 010,00 € réfection facades bât 2	153 240,90 €
Equipement cuisine	TECNIS (31)	/	40 354,78 €	/	9 014,00 € compléments d'équipements	49 368,78 €
TOTAL H.T		494 671,83 €	875 961,40 €	718 407,36 €	111 830,50 €	2 200 871,09 €

Ainsi, le montant des marchés s'élève à 2 200 871,09 € HT soit 2 632 241,82 € TTC.

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, les marchés correspondants et autorise à cette même fin, le Président de la Sémateg agissant en qualité de mandataire.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,